

## APPEL A CANDIDATURE

### ASSEMBLEE GENERALE ELECTIVE 2020

**SAMEDI 27 MARS 2021**

Les modèles d'acte de candidature pour l'élection du conseil d'administration 2021/2024 ainsi que les informations relatives aux modalités de cette élection sont disponibles sur le site Internet de la FFVoile :

<http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/AG/Elective2020/>

En application des articles 21, 22, 23 I II du règlement intérieur de la FFVoile, nous vous rappelons que :

- L'élection au Conseil d'Administration des représentants des associations affiliées (32 noms) se déroule au scrutin de liste proportionnel à un tour ;
- L'élection au Conseil d'Administration des représentants des établissements affiliés (3 postes) se déroule au scrutin plurinominal majoritaire à un tour ;
- L'élection au Conseil d'Administration des représentants des membres associés se déroule au scrutin uninominal majoritaire à un tour pour élire le représentant des associations de classe (1 poste), et au scrutin plurinominal majoritaire à un tour pour élire les représentants des autres membres associés (2 postes).

Pour être recevables, les candidatures doivent être adressées à la FFVoile 45 jours avant la date de l'assemblée générale électorale, par lettre recommandée avec accusé de réception sans enveloppes.

**SOIT AVANT LE 11 FEVRIER 2021**

**DATE LIMITE D'ENVOI : 10 FEVRIER 2021 MINUIT CACHET DE LA POSTE FAISANT FOI**